

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1955)
Heft: 1

Artikel: Comment on devient chroniquer...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-792104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

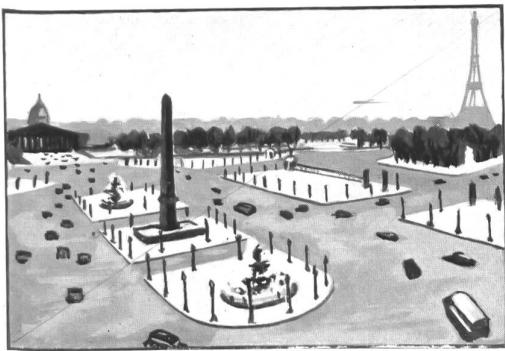
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Comment on devient chroniqueur...

Un jour de la première semaine de février, je rendis visite à mon ami, le Monsieur Chagrin. Je le trouvai dans son bureau, le visage serré. A ma vue, il froissa nerveusement des journaux et les jeta dans la corbeille à papier.

— Vous arrivez à point, me dit-il : j'avais besoin d'exprimer mon mécontentement et vous êtes bien la personne qu'il me fallait, puisque vous vous intéressez à la couture.

— Je ne vois pas... commençai-je...

— ... ce que vient faire ici la couture. Je vais vous le dire : je suis exaspéré de ne pouvoir, en ce moment, déplier un journal sans y voir, étalés sur plusieurs colonnes, les comptes rendus des présentations de collections. Autrefois, la presse y apportait plus de pudeur ou de discréetion : elle réservait ses titres à la politique, à l'économie, voire à la critique littéraire, tandis qu'à présent, elle se plaint dans les cours d'assises ou dans les salons de couture. C'est insupportable. Et ça ne m'intéresse pas de savoir que Monsieur Dior est pour la ligne H ou A...

— Mais, tout de même, vous la lisez, cette prose, puisque vous vous souvenez, d'une saison à l'autre, des lignes et des alphabets ?

— Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Reprocheriez-vous au voyageur du métro de se souvenir de Dubo - Dubonnet ? Ecoutez : qu'on parle de robes, passe

encore, mais qu'on le fasse en un jargon aussi stupide qu'hermétique, là, je ne suis plus d'accord. Ce ne sont que décolletés basculés, tournures allurées, fluidité de la taille, lignes flèche, roseau ou tige, sabre, fuchsia ou sylphide, poitrines rehaussées... Quel galimatias !

— Pour un homme qui ne s'y intéresse pas, j'admire votre mémoire. Et je vous donne un peu raison quant au style de ces chroniques. Mais, puisqu'il faut tout expliquer, ces termes, ce sont ceux que les couturiers emploient pour décrire leur collection sur les feuilles qu'ils remettent à la presse ; ils cherchent à frapper l'esprit des journalistes, et surtout à permettre aux malheureuses qui ont vu cinq cents robes dans leur journée de se souvenir des dispositions les plus caractéristiques et de donner au public curieux des titres suggestifs. C'est ce qu'on appelle de la publicité. Où vous avez tort, c'est en déniant aux journaux ou revues le droit de parler robes. Je suis sûr que vous êtes le premier à apprécier les descriptions de vêtements féminins, dans Balzac, parce que cela fait époque et qu'il s'agit de Balzac, et vous êtes dans le ravissement lorsque Marcel Proust noircit des pages à dépeindre les coiffures et les robes de ces dames de Guermantes.

— Ce n'est pas la même chose : vous citez des écrivains renommés, moi je vous parle de journalisme.



Michèle Morgan porte une robe de Hubert de Givenchy en toile brodée. Tissu de Rudolf Brauchbar & Cie, Zurich ; distribué par Montex, Paris. Scène tirée du film « Oasis » en cinémascope, de Yves Allégret, avec Michèle Morgan (à gauche) et Pierre Brasseur (au centre).

— Alors, puis-je vous dire que Mallarmé faisait, en son temps, des chroniques de mode, et qu'il les faisait à la perfection ? Mais, élevons le débat. Personne ne conteste l'espèce de royauté parisienne dans le domaine de la parure féminine. Et, si l'on en parle, c'est que le public veut en entendre parler. Pas seulement en France. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la presse étrangère pour s'en rendre compte. Il faut que notre couture soit diablement intéressante pour qu'on lui réserve gracieusement des emplacements qui, partout, valent leur pesant d'or. Ce n'est pas tout. Des dizaines de milliers d'ouvriers et d'ouvrières dépendent, plus ou moins directement, des présentations de couture, depuis le tisseur jusqu'à l'artiste qui crée des fleurs et des plumes. Il y a mieux encore : des industries étrangères travaillent pour la couture française et c'est la raison de profitables échanges commerciaux. Enfin, il y a le tourisme et son précieux apport de devises. Je ne veux pas vous faire un cours, mon cher ami, il y aurait trop à dire. Je pense que mon idée est préférable : je vais vous la soumettre, tant pis si elle vous choque. Voici : je vous propose d'aller assister avec moi à quelques présentations. Vous pourrez ainsi juger en connaissance de cause...

Il me fallut une demi-heure pour le convaincre, mais j'y parvins. — Et le lendemain, à 14 h. 45, nous étions devant l'escalier de Christian Dior, où se faisait le filtrage. Mon ami jetait des regards, d'abord dédaigneux, puis peu à peu intéressés, aux belles dames en vison qui attendaient comme nous. A notre tour, nous eûmes la permission de gravir les deux étages et de nous asseoir dans le couloir qui fait suite à la sortie de la cabine des mannequins. Vers 15 h. 15, les projecteurs s'allumèrent et la première grande fille mince écarta le rideau. Je regardai, de coin, mon compagnon. Il avait un visage étonné, presque interrogateur. De toute évidence, cette ligne dépouillée, ces torse étroits, ces petits chapeaux et ces jupes larges, montées bas, le stupéfiaient. Il avait soigneusement mis en poche la feuille explicative et ne disait mot. Et, pendant une heure et demie, il demeura silencieux. Après avoir, comme il convenait, applaudi la robe de mariée, comme nous descendions, je lui demandai ce qu'il en pensait :

— Je n'y connais rien, me répondit-il, mais ça me paraît être du grand art. Au fond, votre Monsieur Dior, c'est un architecte avant tout. Il semble qu'il veuille s'abstraire du corps féminin pour entrer en un monde de rêve. Et qui serait le fait d'un rêveur remarquablement cultivé. J'ai d'abord évoqué les femmes égyptiennes en voyant ces poitrines hautes et menues, ces corsages serrés comme des bandelettes, puis, pour les robes du soir, je me suis cru en Espagne mais, en y réfléchissant, tout cela était faux. Il s'agit d'une structure originale, d'un parti-pris 1955. Evidemment, j'ai retrouvé certaines lignes des années 20 chères à mon adolescence, mais transposées. Et que de discrétion dans ces couleurs simples, ces écrus, ces blancs teintés, ces jaunes !

— Tiens !... mais vous êtes en train de faire un article...

* * *

Il n'y a que le premier pas qui coûte. Ce Monsieur Chagrin, après cette visite chez Dior, voulut tout voir. Et, après chaque défilé, il dissertait interminablement. S'il avait eu l'audience des directeurs de journaux et qu'on l'eût chargé des reportages, c'est la moitié de la « une » qu'il lui eût fallu. Il remarquait tout. Doué, par nature, d'un esprit critique, il se souvenait des mouvements et des détails, se reportait aux papiers qu'on lui remettait et jonglait, dans son ardeur de néophyte, avec les termes que, naguère, il condamnait. Le jeu des ceintures, chez Dior, qui indiquait la taille, à la hauteur choisie par la fantaisie du Maître pour chaque robe, lui semblait un trait de génie.

En sortant de chez Fath, il ne me parlait plus que de ligne chalumeau ou cloche. Faute de pouvoir être présenté à Geneviève Fath, il avait pris le bras de Gilberte, la Directrice, pour lui expliquer avec un enthousiasme débordant combien il trouvait cette collection jeune et de bon goût. Déjà, il s'essayait aux comparaisons, décidant que ce qu'il venait de voir était le triomphe du féminisme, que cette ligne longue et sobre mettait les corps en valeur et qu'il était amoureux des accessoires innombrables qu'il avait vus, depuis les bas incrustés qui enrichissaient les jambes des mannequins jusqu'aux cols de piqué, de pékiné, aux rubans, aux noeuds, aux colliers, aux pendants d'oreilles. Il voulut être spirituel : « Ces robes-là, dit-il, ce n'est pas de la fortification, c'est du corps-à-corps ! » Je ne compris pas ce qu'il avait voulu dire par là !

Chez Balmain, dans le salon en longueur bondé comme le métro un jour de pluie, il s'extasia sur les silhouettes fines et les fourreaux collants ; il ne trouva pas déplacé le terme de « Reguindroite » pour désigner ces manteaux effilés ; il applaudit les jeux de fourrures, il apprécia la beauté des mannequins et, quand ce fut fini, j'eus beaucoup de peine à l'entraîner à ma suite car, dans les petits salons particuliers, les longues filles revenaient présenter les robes du soir à la clientèle.

Ainsi, pendant plus d'une semaine, je lui permis de connaître la demeure du parc Monceau où Givenchy allume les fusées d'un feu d'artifice jeune et étincelant ; d'applaudir chez Patou les créations de Marc Bohan ; de considérer chez Lanvin ces encolures basculées en arrière qui l'avaient irrité lorsqu'il avait lu certaine chronique mais, qu'à présent, il jugeait en presque-connaisseur. Il tint à féliciter Mademoiselle Carven pour la gaïté de sa collection ; il se montra étonné de ne pas rencontrer Monsieur Balenciaga dans ses salons ; il fallut le sortir avec insistance du fauteuil, chez Jean Dessès, où il se trouvait si bien en admirant les robes et aussi, il faut bien l'avouer, les belles filles qui les présentaient. Bref, je le saoûlai de couture, allant de l'hôtel ravissant de Lucile Manguin dont la délicatesse des couleurs le charma, à la maison de Jacques Heim, dont la ligne « vent debout » lui coupa le souffle, de la rue Cambon, où Chanel crée du Chanel de tradition, à l'hôtel de la Vaupalière, où Maggy Rouff est toujours aussi éprise d'élégance. Et chez d'autres encore...

* * *

Lorsque le périple fut terminé, j'allai le voir, le matin suivant. Je le trouvai à son bureau, écrivant. Il me tendit son papier avec une modestie feinte. Et voici ce que je lus :

« A première vue, il ne semble pas que la mode témoigne, en ce printemps 1955, d'un changement révolutionnaire. Les couturiers se sont installés dans le style princesse amélioré : longs corsages, seins remontés, ampleur partant sous les hanches, suppression des décolletés généreux et des balconnets ; la longueur des jupes est inchangée si le buste est allongé, même quand la veste descend très bas ; les coups sont dégagés, les manches supprimées chaque fois qu'on l'a pu ; tous les tissus sont employés, les tweeds, les lainages, les coronnades, les tulles, les imprimés et les soieries brodées et rebrodées rivalisent avec les dentelles suisses qu'on retrouve dans toutes les collections ; les teintes sont, de préférence, neutres...

— Je ne voudrais pas vous vexer, dis-je, mais, tout compte fait, j'aime mieux le style des journalistes de la spécialité.

X. X. X.

CHRISTIAN DIOR

Taffetas chiné

de L. Abraham & Cie Soieries S. A., Zurich

Photo Forlano